

2391

9-XI
10



Alfred Gehri
Chalet Speranza
Chemin de la Batelière
LAUSANNE (Suisse)

Lausanne le 8 mai 1943

Monsieur le Comte P. de Vignier

Goya 89

MADRID

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir vos deux lettres des 8 et 29.4.43, et je vous remercie de l'abondance des détails que vous me donnez sur les représentations de 6e étage en Espagne. Je suis très heureux de son succès et particulièrement de celui de Madrid, qui, je pense, pour vous et la troupe de Monsieur Ramball, a une importance particulière, comme pour vos deux collaborateurs, auteurs de l'adaptation.

Pour ce qui est de la représentation du jour de Pâques au Théâtre Fontalba, j'accepte l'arrangement que vous me proposez. Puisque vous le faites, je dois en conclure que c'est juste. Pour moi, vous avez fort bien fait d'accepter d'abaisser le taux de 20 à 10 % pour ce jour-là, puisque c'était la condition du directeur de théâtre. Le mal eut été beaucoup plus grand si vous étiez restés intransigeants, vos collaborateurs et vous. Puisque vous me le demandez, je vous envoie par ce courrier une lettre à M. Pascuali, représentant de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques auprès de celle d'Espagne, en le priant de remettre à Monsieur Herrera la différence des 400 pesetas dont vous me parlez. Par la même occasion, puisque j'écris à Monsieur Pascuali, je lui répète ce que je vous ai écrit à plusieurs reprises, que vu les difficultés immenses que je rencontre à toucher mes droits d'auteur en France, j'ai fait un traité avec vous prévoyant l'envoi de mes droits d'auteur par le clearing hispano-suisse. Je l'informe que j'ai mis Monsieur Leclair au courant de ce traité en son temps. Aujourd'hui même, j'écris à Monsieur Leclair, pour lui dire qu'un différent s'est élevé entre vous et Monsieur Pascuali, et pour le prier d'écrire à ce dernier de ne pas faire obstacle à ce



Alfred Jehu
Châlet d'Espagne
Chemin de la Catalane
LAUSANNE (Suisse)

Madame le 8 mai 1937

règlement. Lorsque j'avais prévenu Monsieur Leclair de la signature de notre traité, je lui avais écrit que ce mode de perception des droits (pour moi) n'était que provisoire, que dès que les circonstances redeviendraient normales, je passerais par le Siège de Paris, que de toutes façons la commission de son agence lui était acquise, soit que je la verse d'ici-même, soit qu'il la déduise de mon compte au Siège. Aujourd'hui je lui écris pour lui proposer un moyen encore plus simple. Qu'il veuille bien donner à Monsieur Pascuali comme instruction de toucher sur mes droits ce qui normalement resterait entre les mains dudit Monsieur Pascuali et à l'Agence de Monsieur Leclair, et que la somme à moi destinée me soit envoyée par le clearing hispano-suisse. J'écris dans ce sens aussi à Monsieur Pascuali. Je suis certain que Monsieur Leclair fera tout son possible pour faciliter les choses, et pour me faciliter les choses. L'essentiel est que tout soit régulier dans la répartition.

Par l'entremise du Département politique fédéral, à Berne, j'ai reçu les affiches et programmes de Séville, ainsi que les coupures de journaux au nombre de trois. Je vous en remercie. Si vous avez des photographies et que vous puissiez me les faire tenir par le même chemin, j'en serais très heureux.

Tenez-moi au courant de la marche de la pièce, je vous prie, et dites-moi quand elle passera à Barcelone.

J'espère que votre santé est meilleure, je fais des vœux pour que vous soyez promptement et complètement rétabli et je vous prie, Cher Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Alfred Jehu

Annexe: copie de la lettre à Monsieur Pascuali!